

Conseil de Développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Procès-verbal Conseil d'administration Samedi 2 mars 2013

Délibération présentée lors de la réunion du Conseil d'administration, le samedi 2 mars 2013

Le 2 mars 2013 à Coursegoules, en marge de l'Assemblée générale du Conseil de développement, les membres présents du Conseil d'administration ont examiné le projet de délibération concernant le changement de siège social de l'association.

Il est rappelé :

- que les statuts de l'association adoptés le 23 juin 2010 et modifiés le 26 avril 2012 prévoient que « Le siège pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration de l'association. » ;
- que l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2012 a régulièrement désigné les neuf membres du Conseil d'administration ;

Il est proposé :

- de transférer, et ce à compter de ce jour, le siège social de l'association au : 1 Avenue François Goby, 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
- comme conséquence de la première proposition, de modifier, de la manière suivante, l'article 4 des statuts :
Article 4- Siège. Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit :
« L'association a son siège au 1, Avenue François Goby à St-Vallier de Thiery (06460). »

Délibération :

***Le Conseil d'administration valide ces propositions et autorise le changement de siège social de l'association au 1 Avenue François Goby, 06460 Saint-Vallier-de-Thiery.
Cette délibération est proposée à la signature de tous les membres élus du Conseil d'administration.***

Les membres du Conseil d'administration :

Mme. Marie-José Caccialupi

M. Ivan Martouzet

M. Laurent Parzy

M. René Perier

Mme. Michèle Pinguet

Mme Elisabeth Toutée

M. Philippe Toutée

Mme Nicole Trevet

Mme Corinne Lesage

Fait en deux exemplaires